

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA SEMAINE AGRICOLE



Cultivateurs, Correspondez avec nous !

Ecrire pour le laboureur c'est faire l'aumône aux pauvres

VOL. IV.

MONTREAL, VENDREDI, 19 JANVIER 1872.

No. 27

SOMMAIRE du No. 27—19 Janvier 1872.

Agronomie.

ZOOTECHE ET ZOOLOGIE AGRICOLE.—Croisement.....	285
Notes de la Semaine.	
ART DE FAIRE LE BEURRE PENDANT L'HIVER.....	287
CE QUE J'AIMERAIS A VOIR.....	288
UN AIDE AGRICOLE—Le crapaud.....	288
OBSERVONS ! OBSERVONS.....	289
BONNE RECETTE.....	289
ELECTION.....	289
SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE No. 2. DU COMTÉ DE VAUDREUIL.....	289
SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE BEAUHARNOIS.....	289
PROJET D'UNE EXPOSITION AGRICOLE INDUSTRIELLE—Pour le District de Beauharnois.....	290
Maxime.	
OISIVETÉ.....	291
Coin du feu.	
ANECDOTES.....	291
LES MARCHÉS DE LA PROVINCE.....	291

Zootecnie et zoologie agricole.

Extraits du " *Livre de la Ferme* " par Joigneaux préparés spécialement pour la *Semaine Agricole*.

Croisement.

En définissant d'une manière exacte l'opération par laquelle deux animaux de races différentes sont accouplés pour obtenir un produit intermédiaire ou métis, nous avons établi comment ce métis ne peut pas devenir à son tour la souche d'une race nouvelle. « Ramené à son importance scientifique réelle, avons-nous dit le croisement est un moyen, un procédé d'exploitation industrielle des animaux qui, à l'exemple de tous les procédés de fabrication, donne des résultats en rapport avec la manière dont il est mis en pratique. »

Nous avons ensuite indiqué les principes généraux de l'application de ce moyen, et nous avons insisté sur la distinction qu'il importe d'établir entre le croisement considéré comme principe d'amélioration ap-

pliqué aux races, et le croisement envisagé comme moyen de tirer un plus utile parti des individus, pris isolément et dans des conditions déterminées. La nécessité d'une telle distinction, il faut le rappeler en ce moment, est basée sur ce fait : que les individus croisés n'ont jamais nulle part, et dans aucune espèce, transmis à leurs descendants, d'une manière certaine et suivie, aucun des caractères essentiels qui les faisaient différer de leurs auteurs immédiats. Il ne nous a pas été difficile de montrer que les apparences contraires à ce principe de zootecnie ont leur source dans une confusion assez généralement commise au sujet de la définition de la race et des caractères sur lesquelles elle se fonde. Pour établir que les améliorations se multiplient, se perpétuent et se fixent par voie de métissage, en fondant des races nouvelles, on s'appuie sur des résultats qui prouvent seulement que les modifications maintenues sont celles dans la production desquelles la transmission héréditaire n'a aucune part. Ces modifications sont uniquement dues au régime hygiénique auquel les produits sont soumis. Abandonnés aux seules influences de la génération, ceux-ci reviennent toujours très promptement au type de celui de leurs ascendants qui était en possession de l'indigénat. C'est-à-dire que les caractères de la race dite amélioratrice disparaissent, pour faire place à ceux de la race qui a été le point de départ de l'amélioration.

C'est donc commettre une grave erreur d'admettre qu'une race puisse être améliorée par voie de croisement. Et ceux-là même qui préconisent un pareil principes fournissent les premiers la preuve de sa fragilité. Si partisans qu'ils s'en montrent, en effet, ils ne manquent point d'insister sur la nécessité d'avoir recours de temps en temps à l'importation de nouveaux étalons améliorateurs pour *rafraichir le sang*, suivant leur expression. Ils ne s'aperçoivent pas, appa-

remment, que cette nécessité détruit de fond en comble le principe qu'ils défendent, et témoigne de la justesse de nos contestations. Si l'influence de la génération avait la valeur qu'ils lui accordent, les améliorations une fois acquises par son concours ne disparaîtraient plus, et toute intervention nouvelle du type améliorateur deviendrait inutile. Du moment qu'il n'en est pas ainsi, cela prouve à l'évidence que le croisement ne transmet pas des caractères de race, ou des caractères transmissibles à leur tour. Quelques savantes que soient les combinaisons d'après lesquelles il est entrepris et poursuivi, ce procédé est radicalement impuissant à améliorer la race, il ne peut que concourir à la production d'individus améliorés. Les races ne sont susceptibles d'être améliorées que par sélection. Nous croyons avoir mis hors de doute la démonstration de cette vérité.

Voilà les principes, quant au croisement envisagé dans ses rapports avec le perfectionnement des espèces en général. L'application de ces principes généraux à l'espèce bovine, en particulier, est une de celles qui présentent les plus grandes difficultés. Il convient donc de bien préciser à cet égard, afin d'écartier toute méprise lorsque nous parlerons plus tard d'un croisement quelconque, comme moyen d'exploiter plus avantageusement telle ou telle des races que nous aurons à décrire. Il doit être convenu d'avance que les métis obtenus par ce moyen sont purement et simplement des instruments de production, des marchandises, pour mieux dire, ou des agents d'exploitation industrielle, non point des reproducteurs destinés à former race. Ils ne valent que par les conditions dans lesquelles ils sont à proprement parler fabriqués. La science, fondée sur l'expérience, démontre qu'ils ne peuvent pas être envisagés en dehors de ces conditions, dont ils sont inséparables. Cela conduit à restituer au croisement son véritable rôle et à

l'exclure de toute entreprise de perfectionnement fondamental de la race. En ces termes, il devient comme une sorte d'adjuvant souvent fort utile de la sélection, pour en tirer actuellement le meilleur parti, mais c'est là tout. Il est une source de bénéfices présents, lorsqu'il est rationnellement appliqué, parce qu'il fait obtenir des produits plus avantageux; son efficacité cesse, dès qu'il s'agit d'entreprises établies en vue de l'avenir.

Nous devons donc maintenant faire au croisement la part qui lui revient non pas dans le perfectionnement de l'espèce bovine, mais seulement dans son exploitation. Quant au perfectionnement de l'espèce, sa part est nulle, ainsi que nous venons de le voir; et l'on ne saurait trop s'appliquer sur ce point, dont la méconnaissance a déjà causé tant de mécomptes. Pour ce qui concerne l'exploitation lucrative, les règles et les préceptes à suivre varient suivant la spécialité de fonction économique qu'il s'agit d'utiliser. Il faut donc nécessairement passer en revue chacune des fonctions que nous avons reconnues pour les indiquer. De cette façon, nos enseignements seront plus précis et nous aurons plus de chances d'être bien compris. Tout en nous élevant contre la prétention antiscientifique qui consiste à transformer toutes nos races locales par le croisement, nous montrerons ainsi que nous ne sommes point hostile systématiquement à ce moyen de les exploiter avec avantage, dans tous les cas où la chose est possible, rationnellement et économiquement praticable. En élucidant cette question, nous pouvons avoir l'espérance de concilier les oppositions absolues et de faire taire des dissidences qui n'auront alors plus aucun motif.

Tout d'abord il faut faire remarquer que pour répondre aux besoins du travail et de la laiterie, nous possédons des races indigènes qui n'ont rien à envier à aucune autre, au point de vue de leur aptitude spéciale. Le mieux est donc de les exploiter telles qu'elles sont. Le croisement ne pourrait à cet égard que les amoindrir.

Le plus qu'on en puisse attendre est de leur conserver les qualités qu'elles possèdent déjà. En conséquence, l'opération industrielle dont nous nous occupons n'a rien à faire pour concourir à l'exploitation avantageuse de l'espèce bovine dans les deux fonctions économiques qui viennent d'être indiquées. Si la race locale n'offre pas des conditions suffisantes quant à l'une ou à l'autre, la saine économie rurale commande de la remplacer dans la ferme par du bétail choisi parmi les races qui les présentent au degré désiré, non point

de chercher à les lui communiquer par le croisement. C'est ce que font, par exemple, les agriculteurs éclairés qui se trouvent dans une situation où l'industrie laitière peut être avantageuse, et qui peuplent, pour s'y livrer, leurs étables de vaches cotentines, flamandes, hollandaises ou suisses. Ils importent une race laitière, au lieu de s'ingénier à la produire, en abandonnant leurs capitaux à tous les hasards d'une entreprise d'amélioration basée sur le plus incertain et le plus coûteux de tous les procédés. Quand ils engagent ces capitaux, ils savent au juste le bénéfice qu'ils en peuvent attendre, car il leur est loisible d'apprécier la valeur vénale de chacun des individus qui en représente une portion. Autrement en est-il, dès qu'il s'agit d'élevage. Outre que dans ce cas l'opération se trouve singulièrement compliquée, puisqu'il y a lieu de produire soi-même les agents de l'exploitation, la valeur même de chacun de ces agents est soumise à des chances de toutes sortes et à une immobilisation du capital qui doit être comptée parmi les conditions les plus défavorables de toute entreprise industrielle.

En somme, il n'y a pas lieu premièrement de perfectionner l'espèce bovine au point de vue de l'aptitude au travail, cette aptitude devant au contraire progressivement diminuer pour qu'elle puisse donner les plus grands bénéfices qu'il soit permis d'en attendre; en second lieu, l'industrie de la production du lait et des dérivés de ce liquide, parfaitement distincte, l'économie rurale des opérations de l'élevage, se conçoit tout à fait en dehors des moyens qui pourraient être applicables à celles-ci, dans le cas où d'ailleurs il ne serait pas démontré que les métis ne sont que bien exceptionnellement même équivalents, sous le rapport de l'aptitude laitière, à celui de leurs ascendants qui présentent cette aptitude au moindre degré. C'en est plus qu'il ne faut pour faire voir que le croisement n'a aucun rôle à jouer dans l'amélioration des produits destinés à remplir l'une ou l'autre des deux fonctions économiques dont il s'agit. Il reste par conséquent à l'envisager au point de vue de la production de la viande, où ses effets sont tout différents.

Mais auparavant nous devons faire remarquer, afin d'éviter toute méprise, que le précepte qui vient d'être formulé au sujet du croisement considéré dans ses rapports avec l'aptitude laitière n'a pas dans notre intention la rigueur absolue d'un principe scientifique. D'excellents esprits, au nombre desquels il faut citer M. le professeur Tisserant, l'ont admis comme pouvant dans certains cas être mis en pratique avec succès. Ils avaient sans doute d'excellentes raisons pour

cela, quoiqu'ils aient peut-être un peu négligé de les déduire de faits bien précis et bien circonstanciés. Il nous paraît seulement que la production des bonnes vaches laitières par voie de croisement est sujette à trop d'incertitudes et de mécomptes, qu'elle nécessite trop de précautions et un concours de circonstances trop difficiles à bien apprécier par le commun des éleveurs, pour qu'il soit sage de la préconiser à titre de moyen de perfectionnement, non pas des races, mais même des individus ou des familles. Il faut, en zootechnie surtout, où il s'agit presque toujours de spéculations à terme plus ou moins long, s'en tenir aux seuls procédés certains dans leurs résultats. L'aptitude laitière ne dépend pas uniquement de la constitution de l'animal; elle tient surtout au développement d'une faculté organique spéciale, au développement et à l'activité des glandes mammaires, dont la transmission héréditaire est loin d'être infaillible, surtout, lorsqu'elle n'existe que chez l'un des reproducteurs. Cette faculté se transmet surtout par les mâles, dit-on, et M. Tisserant est de cet avis. Mais nous ne croyons pas que ce fait d'hérédité soit assez solidement établi pour qu'on puisse sans chance d'erreur le donner comme règle. La faculté laitière peut aussi bien ne pas passer que passer du père à ses descendants. L'hérédité, d'après tous les faits d'observation, n'est à peu près certaine pour des dispositions organiques de ce genre, qu'autant qu'elles se rencontrent à la fois chez les deux reproducteurs. C'est assez qu'il y ait autant de chances et même moins en faveur de la non-transmission, pour qu'il y ait tout avantage à s'abstenir dans tous les cas des opérations de croisement; du moment surtout, répétons-le, qu'il est beaucoup plus simple et nullement chanceux de choisir, parmi les races laitières que nous possédons en grand nombre, les sujets nécessaires à l'entreprise zootechnique que l'on veut faire, en donnant la préférence à ceux qui sont le mieux appropriés au milieu dans lequel ils doivent être introduits.

En définitive, on ne peut donc pas considérer comme une bonne opération économique, d'entreprendre d'exploiter pour la laiterie une race locale dépourvue de l'aptitude laitière, ou ne possédant cette aptitude qu'à un faible degré, en cherchant à la faire naître chez ses produits au moyen du croisement. Réduite à ses seules forces, l'influence de la génération offre toujours, ainsi que nous l'avons, croyons-nous, suffisamment établi, des conditions trop précaires, pour qu'une entreprise industrielle puisse être sagement assise sur une telle base. Or, nous n'avons pas encore le secret de faire naître sûrement

l'aptitude laitière par les moyens hygiéniques dont l'action nous est connue. La science ne possède à cet égard qu'une hypothèse plus ou moins plausible, et qui, lors même qu'elle serait fondée, ne nous laisserait entrevoir la possibilité d'arriver au résultat que dans un avenir fort éloigné, non pas de s'en servir pour des opérations devant donner des bénéfices prochains. Concluons donc qu'il faut s'attacher à conserver les races laitières en les perfectionnant par une sélection bien entendue et en évitant de les altérer par de systématiques croisements ; qu'il convient aussi de renoncer à la prétention d'exploiter en vue de la production du lait celles qui ne sont pas douées de la faculté nécessaire, et de s'en tenir aux moyens d'en tirer autrement un plus utile parti.

Le plus immédiatement praticable de ces moyens est de leur faire produire des individus améliorés en vue de la boucherie, et c'est ici que le croisement peut agir avec sa plus complète efficacité. C'est dans ce cas, en effet, que se trouvent réunis les termes du problème que nous avons posé à propos du croisement, et que ce problème peut être facilement résolu. Étant donnée, une race locale, avec toutes les matières premières nécessaires à son exploitation plus lucrative celle que permettent ses seules aptitudes naturelles, tirer le meilleur parti possible de ses produits. Lors donc que, dans une exploitation, les ressources alimentaires ont devancé de beaucoup les aptitudes de la race bovine qui s'élève à l'entour et qui peut y être entretenue et que ces ressources pourraient suffire au développement d'animaux plus exigeants, mais donnant de plus grands bénéfices par leur aptitude plus prononcée à transformer en viande les aliments consommés en plus grande abondance : dans ces conditions, le plus sage parti est nécessairement de produire des métis obtenus par le croisement de la race locale avec une de celles qui sont les plus avancées sur la voie de la précocité. La faculté de développement précoce est celle qui de toutes se transmet le plus facilement par la génération, surtout quand elle est secondée par une alimentation convenable. Elle s'acquiert d'ailleurs d'autant plus sûrement par les produits, qu'ils y sont conduits par deux influences agissant dans le même sens : la puissance héréditaire, d'une part, et le régime alimentaire, de l'autre.

Le croisement, dans l'espèce bovine, peut rendre de réels services, sous la réserve de ces conditions. Qu'il s'agisse de la production des veaux de boucherie, ou que ceux-ci, élevés plus longtemps, doivent être engraisés sans avoir fourni aucun travail, il ne peut y avoir que des avantages

à leur communiquer, par le choix d'un père doué des plus hautes qualités relatives à leur destination, l'aptitude native que le régime alimentaire et les autres éléments d'un élevage rationnel doivent ensuite développer.

L'action de ces derniers facteurs en est rendue plus efficace, et l'on arrive du premier coup au produit net le plus élevé qu'il soit possible d'atteindre avec la race locale dont l'entretien est commandé par les circonstances.

Ces entreprises de croisement ne sont possibles et utilement praticables que dans une industrie rurale avancée, disposant d'une intelligence et d'un capital suffisants. La raison en est qu'elles constituent des opérations toujours difficiles à bien conduire et nécessitant des avances plus ou moins considérables. Elles ne peuvent du reste être rationnelles qu'à la condition de marcher de front avec la sélection ; à moins toutefois qu'il ne s'agisse d'une race dont la disparition ne peut en rien préjudicier aux nécessités économiques attribuées à l'espèce bovine.

Dès qu'il en est ainsi, il importe peu de la remplacer partout par une population de métis, à la seule condition de maintenir ceux-ci dans les limites d'aptitude et de conformation qui les rendent le plus propres au but de leur destination. Cela donne pour les opérations toute latitude. Le croisement peut être poussé plus ou moins loin, si, comme cela a été dit, les circonstances hygiéniques sont telles qu'elles pourraient entretenir et conserver intacts les produits purs du mâle dit améliorateur. Les produits métis peuvent même sans dommage être accouplés entre eux, sous le risque toutefois à peu près certain de ne s'en point obtenir des résultats aussi bons que ceux donnés par le croisement. Les mâles purs, en effet, possèdent seuls l'attribut de la race, qui est, comme nous le savons, la faculté de transmettre à coup sûr leurs caractères propres. Les métis eux aussi, font de même quelquefois, mais non le plus souvent. Ils ont en eux la faculté d'atavisme, qui reproduit chez leurs descendants les caractères de la plus ancienne des races dont ils sont issus, et par conséquent la moins ancienne dans l'amélioration. C'est ce qui rend si incertaines les opérations zootechniques dans lesquelles on a recours à ce moyen, que nous devons envisager plus spécialement à présent sous le nom qui lui est donné.

Pilules purgatives de Parson.

Meilleur remède pour les familles. *Cavalery Condition Powders* de Sherrin dan pour chevaux.

La Semaine Agricole.

MONTREAL, 19 JANVIER 1872

Art de faire le beurre pendant l'hiver.

Ce n'est pas une chose facile que de faire du bon beurre pendant les mois d'hiver, surtout, lorsque l'on n'a que quelques vaches donnant du lait, comme c'est ordinairement le cas.

Si le lait d'hiver était aussi riche en beurre que le lait d'été, nous ne voyons pas ce qui empêcherait de l'en extraire. La température de la maison, de même que celle de la baratte, de la crème, &c., est sous notre contrôle. Mais le fait est, que, dans la majorité des cas le lait contient peu de beurre : et la femme aura beau travailler et se donner toutes les peines possibles, elle ne produira pas de beurre, s'il n'y en a pas dans le lait : ce n'est pas de sa faute s'il ne se fait pas : elle n'aura pas de difficulté à baratter si les vaches sont confortablement logées et bien soignées.

C'est la nourriture qui fournit le beurre, aussi bien que la graisse. Si elle est riche, c'est-à-dire si elle contient des substances carbonacées, telles que de l'empois et du sucre, elle produira de la graisse, car elle n'est pas toute consommée pour maintenir la chaleur animale du corps, et si la vache en est abondamment fournie, ou, elle augmentera en poids, ou elle donnera du lait riche en beurre. Le bon foin et un peu de grain moulu, ou encore des racines tranchées données une fois par jour, feront donner l'hiver du lait aussi riche que l'été, pourvu que la vache soit tenue chaudement.

Une dame anglaise, de Rawdon qui a beaucoup d'expérience dans l'art de faire le beurre, et qui le fait toujours excellent nous disait que l'hiver, elle procède de la manière suivante ; lorsqu'elle n'a que quelques vaches qui donnent du lait, elle lève la crème tous les matins, et la fait immédiatement chauffer en plaçant le vase de fer blanc qui la contient, dans de l'eau bouillante, et l'y laisse jusqu'à ce que la crème soit tout à fait chaude : après cela elle la transvide dans

un pot en grès, et tous les matins elle y ajoute, après l'avoir fait chauffer, celle qu'elle vient de lever, et cela jusqu'à ce qu'elle ait assez de crème pour baratter, ordinairement une semaine. Elle dit que de la crème gardée plus longtemps est sujette à devenir amère, et qu'il n'est pas désirable d'écrémer le même lait plus de deux jours : elle tient sa crème dans une chambre modérément chaude, ou du moins il ne gèle point : elle échaude sa baratte avant de faire le beurre, y verse sa crème pendant que la baratte est chaude et elle brasse de suite.

Nous en étions ici de notre article, lorsqu'est entré à notre bureau pour affaires professionnelles, un cultivateur du même canton. Nous lui demandâmes "Faites-vous du beurre pendant l'hiver ?"

"Oui, j'en fais un peu !"

"Quel procédé suivez-vous ?"

"Nous coulons le lait dans des grandes terrines plates, nous n'en mettons que deux pouces d'épaisseur. Nous plaçons les terrines sur le poêle, et ce qui est encore mieux, quelquefois dans de l'eau chaude, jusqu'à ce qu'il approche de l'ébullition : après quoi nous les plaçons dans une chambre où il ne gèle pas, et où elles restent jusqu'à ce que la crème soit levée, à peu près 36 heures, plus ou moins, selon la température de la chambre : puis nous levons la crème et nous faisons le beurre."

"Comment gardez-vous la crème jusqu'au moment de faire le beurre, et la faites-vous chauffer avant de la mettre dans la baratte ?"

"Je ne sais pas. Mais ma femme pourrait vous en dire plus long que moi là-dessus."

Comme il peut arriver que nous n'ayions, de longtemps, occasion de rencontrer cette femme, nous serions contents si quelque lectrice de la *Semaine Agricole*, voulait bien nous communiquer ou nous faire communiquer quelque chose sur ce sujet.

Lorsque les volailles pondent des œufs sans coquille, c'est qu'il y a une inflammation de leurs organes, causée par l'état de graisse où se trouve l'oiseau. Le meilleur traitement pour des volailles qui sont en cette condition, consiste à moins les soigner et à leur donner de la nourriture verte en abondance, soit crue soit cuite.

Nous voyons par les registres anglais que sur trente poulains, provenant d'animaux pur-sang, (*throughbred stock*), il n'y en a qu'un seul qui fasse un extra coureur.

Fumer ou chaumer une terre humide, c'est gaspiller le fumier, la chaux, et son temps.

Ce que j'aimerais à voir.

J'aimerais à voir les mauvaises herbes détruites sur le bord des chemins, afin d'empêcher leurs graines de se répandre sur les champs voisins.

J'aimerais à voir tous les cultivateurs se créer un bon jardin où il feraient croître toutes sortes de légumes et de petits fruits, afin que la bonne ménagère pût toujours avoir à offrir au travailleur ce qui lui plaît le mieux ; savoir : un bon dîner.

Lorsqu'un champ est labouré pour une récolte prochaine, j'aimerais à voir les pièces de bois et les obstructions enlevées afin que tout le champ puisse être labouré ou fauché, et qu'aucune partie ne reste inutile.

Lorsqu'on ensemeine un champ en blé-d'Inde ou en patates, j'aimerais à voir les rangs bien droits dans tous les sens, à la même distance les uns des autres, puis bien sarclés et bien rechaussés et toutes les mauvaises herbes détruites.

J'aimerais à voir le cultivateur garder autant de bétail qu'il peut en nourrir convenablement, mais pas plus ; posséder de bonnes étables et de bons abris pour mettre ses animaux à couvert contre les temps froids et pluvieux : aussi des cours si bien situées que le cultivateur et son bétail ne soient pas obligés de clapoter dans la boue jusqu'aux genoux pendant les mois d'automne et de printemps.

J'aimerais à voir le cultivateur, ses garçons et ses engagés avoir plus de douceur quand ils approchent les chevaux, les bêtes-à-cornes, les moutons et les porcs afin qu'il n'arrive jamais aucun accident qui puisse entraver la production.

J'aimerais à voir les chevaux bien nourris et bien pensés.

J'aimerais à voir les cultivateurs faire tous leurs efforts pour produire de meilleurs chevaux, de meilleurs bêtes-à-cornes, de meilleurs moutons que leurs voisins,—non pas dans un esprit de jalousie, mais en entretenant les meilleurs sentiments entre eux tous.

J'aimerais à voir les jeunes gens améliorer les mœurs et cultiver avec intelligence au lieu de cultiver leur moustache et d'étudier la manière la plus élégante de tenir un cigare ou de boire un verre de liqueurs.

Enfin, j'aimerais à voir dans chaque famille de nos cultivateurs un journal agricole qui puisse les guider dans

tous leurs travaux ; la petite dépense qu'ils auraient à faire pour la souscription d'un ou de plusieurs journaux agricoles ne serait rien en comparaison des avantages qu'ils pourraient en retirer.

Un aide agricole.—Le crapaud.

Il existe un certain nombre d'animaux qui journellement, au temps de la végétation, viennent au secours de l'agriculture en détruisant les insectes nuisibles à la récolte.

Il semblerait tout naturel que l'agriculteur, reconnaissant les services rendus par des aides aussi actifs, dût les récompenser ou du moins les protéger lorsqu'il les rencontre sur son terrain.

Malheureusement ce n'est pas ce qui a ordinairement lieu. Pour un grand nombre, il suffit qu'ils soient aperçus furetant dans les jardins ou les vergers pour que leur arrêt de mort soit prononcé. Pierres, bâtons tout devient une arme pour exécuter cet arrêt ; et si cet animal est un *crapaud*, dans le but de rendre sa mort plus cruelle, vite, à l'aide d'un couteau, on façonne en pointe les extrémités d'une branche pour le transpercer, puis on plante en terre l'autre extrémité, de manière que le crapaud présente son ventre et ses jambes à un ardent soleil. Son agonie dure ainsi deux ou trois heures.

Quel est donc le crime de ce pauvre animal ? Le voici :

Regardez-le dans un jardin ou dans un pré : insectes, mollusques, disparaissent devant lui. Tout lourd qu'il semble, il n'en saisit pas moins très-lourdement les bêtes les plus légères. Il est doué pour cela d'un mécanisme des plus ingénieux. Il happe les insectes, non avec les lèvres, mais avec la langue, cette langue, au lieu d'être attachée par la base, l'est par la pointe qui adhère au plancher de la bouche. La partie postérieure est libre.

Par une sorte d'expiration, l'animal la projette, forcément la renverse et en applique la face dorsale, recouverte de mucosités sur l'objet qu'il veut saisir et qu'il entraîne dans la cavité buccale par le retour de l'organe à sa position première.

La rapidité de ce mécanisme est telle que l'œil a peine à suivre ce double mouvement de la langue.

Un crapaud peut ainsi attraper en une heure vingt à trente insectes. On l'a parfaitement constaté par l'autopsie, et on a pu s'assurer aussi de la manière que ce sont surtout les insectes aptères (sans ailes) auxquels il fait la chasse. L'utilité des crapauds a tellement été reconnue que les jardiniers de Londres et de Paris les achètent à de hauts prix, et les pla-

cent dans leurs jardins comme de vraies brigades de sûreté pour leurs légumes. A Londres, on les paye actuellement \$1.50 la douzaine.

Un de nos échanges dit qu'on peut rendre une clôture à l'épreuve du feu en suivant les directions suivantes : Prenez une partie de sable fin et une partie de cendres de bois bien sâssées trois parties de chaux écrasée dans de l'huile, et mêlez le tout ensemble. Ayez un blanchissoir ou une brosse et étendez d'abord une mince couche de ce lavage sur la clôture, puis une seconde plus épaisse. Cette composition tient si fortement aux planches et aux madriers, &c., qu'elle résiste à l'action d'un instrument en fer ou au feu, et de plus, l'eau ne la pénètre pas.

Oservons ! Observons !

On rapporte qu'un Anglais, cultivateur de son état, résumait, en ce peu de mots dont il se faisait une règle, toute son expérience pratique : *Nourrissons notre terre avant qu'elle ait faim, laissons-la reposer avant qu'elle soit fatiguée, et nettoignons-la avant qu'elle soit sale.* Paroles remarquables, que tout homme qui veut s'occuper d'agriculture devrait se graver dans l'esprit, et qui peuvent servir de réponse à ceux qui demandent : "l'agriculture est-elle une chose qui paie ? Dans n'importe quel état, il faut posséder les qualités nécessaires au succès ; il faut de la vigilance et de la prudence, de la science, de la prévoyance, de l'énergie, de l'économie, de la régularité, de l'attention aux petites choses, de la surveillance personnelle et surtout la faculté d'observation,—faculté qui nécessite une étude et une application de chaque instant. • Il n'est pas hors de propos de dire que cette faculté d'observation, est peut-être celle qui a le plus d'importance pour le cultivateur, et celle dont il ait plus besoin pour parvenir au succès. Dans ce monde de merveilles, l'agriculteur a devant les yeux un panorama, ainsi qu'on l'a appelé, de pensées et d'actions, de forces, de faits, de croissance, de dépérissement, etc. : ce sont autant de beautés spéciales qui s'offrent à sa vue. Aussi, le plus grand nombre voient, mais bien peu observent.

En se contentant de voir, on ne peut acquérir l'habitude de découvrir dans ce que l'on voit, ce qu'il peut y avoir de bon afin d'en profiter, ou ce qu'il peut y avoir de mauvais afin de l'éviter.

C'est l'exercice de la faculté d'observation qui a produit de si grands et de si heureux changements dans l'agriculture ; c'est elle qui a fait revenir les terres épuisées, qui a ferti-

lisé les sols, amélioré les instruments aratoires et les machines, qui a augmenté la valeur des différentes races d'animaux.

C'est à l'observation que l'on peut attribuer le développement de la chimie agricole, car l'on avait déjà observé les phénomènes de la végétation et la constitution chimique des substances.

L'observation est donc une chose précieuse pour les jeunes gens qui ont, ou qui se proposent d'embrasser la noble carrière agricole, et avouons que beaucoup trop d'entr'eux y entrent avec la fausse idée, qu'il est facile d'y réussir ; que c'est une affaire de chance ; que tout dépend des saisons, du prix plus ou moins bas des terres, ou des prix obtenus pour ses produits. Sans doute, que jusqu'à un certain point, il peut y avoir du vrai dans cette idée, mais il faudrait aussi ne jamais oublier qu'il n'y a pas d'état, qui demande d'une manière plus continue, plus d'exercice du corps et de l'esprit que la carrière agricole ; que plus un cultivateur est instruit, que plus il travaille à son instruction, plus il acquiert des connaissances naturelles et physiques, plus son intelligence se développe et plus il devient capable d'observer.

Il devrait étudier et prendre note de tout ce qu'il observe ; il n'y a rien de plus utile et pratique.

Lorsque le cultivateur aura ainsi cultivé et augmenté sa faculté d'observer, et de raisonner sur les matières qu'il aura observées, il sera plus en mesure non seulement de suivre la règle citée au commencement de cet article, c'est-à-dire, *nourrissons notre terre avant qu'elle ait faim, laissons-la reposer avant qu'elle soit fatiguée, et nettoignons-la avant qu'elle soit sale*, mais il pourra encore tirer parti de toutes les ciconstances accidentelles dont nous avons parlé plus haut (les saisons, le prix des terres, etc.) et tout en se rehaussant lui-même il n'abaissera pas son noble état.

Bonne recette.

Il arrive souvent de déchirer ou couper ses claques ou autres chaussures en rubber, caoutchouc, et, faute de ne savoir comment les raccommoder, d'être obligé de s'en acheter d'autres.

Voici un moyen facile de faire ce raccommodage. Prenez un morceau de rubber, disons de vieille claque, coupez-le par petits morceaux très fins et mettez dans une bouteille. Ajoutez de l'esprit de térébenthine suffisamment pour les dissoudre.

Quand la solution est faite, prenez une brosse douce, joignez les parties déchirées ou coupées et collez avec le rubber fondu en brassant jusqu'à ce que la couche soit assez épaisse pour retenir les parties ensemble

et votre chaussure en vaut une neuve. Essayez.

Election.

Voici les noms des officiers de la société d'agriculture du comté de Jacques-Cartier qui ont été élus pour 1872 à l'assemblée générale annuelle du 30 Décembre dernier au village de la Pointe Claire. President : Alexandre Somerville, Ecuier, réélu ; Vice-Président : G. Urgèle Valois, Ecuier, Sect. Trés. ; N. M. Benjamin Lefebvre, Jean Bte. Onésime Martin, Andrew Hislop, Guillaume LeCavelier, jr. ; Xavier Chaurette, Joseph Deschamps et Abraham Rastoul.

Société d'Agriculture No 2 du Comté de Vaudreuil.

A l'assemblée générale annuelle de cette Société tenue à Rigaud, le 26 Décembre 1871, ont été élus officiers et directeurs, pour 1872 :

Emery Lalonde, écuier, Ste Marthe, Président ;
John Fletcher, écuier, Rigaud, vice-président ;
E. V. Fournier, écuier, Rigaud, Secrétaire-Trésorier.

DIRECTEURS :

MM. John Vipond, Ste. Marthe ; Edward McCabe, do ; Siméon Sita-teux, do ; Jean-Bte. Brunet, do ; Joseph Am. Campeau, père, Rigaud ; Louis Séguin, do ; Donald S. Morison, Ste. Justine de Newton.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE BEAUHARNOIS.

RECETTE

Bal. de l'année dernière.....	\$ 57.79
Souscription des membres...	347.00
Octroi du Gouvernement.....	656.00
Montant réalisé par les Etalons	1991.00
“ de toutes autres ressour- ces.....	121.00
	<hr/>
	\$3172.79

DÉPENSES

Prix et dépenses des concours.....	\$774.35	
Dépenses des Etalons.....	798.92	
Remboursement de l'emprunt de 1870-bal: d'un billet promissoire pour l'achat du dernier Etalon....	806.48	
Dépenses incur- rentes, impressions et autres.....	531.04	2914.79
	<hr/>	
Bal. en faveur de la Société.....		\$258.00

A Monsieur le Président et à Messieurs les directeurs,

Messieurs,

En vertu de notre acte de nomination, nous avons examiné sérieusement les comptes du Secrétaire-Trésorier pour l'année mil huit cent soixante onze ainsi que les pièces produites à l'appui de chaque item; nous avons constaté que les comptes sont tenus fidèlement.

Nous observons en passant que malgré la balance en faveur de la Société de \$258.00, elle se trouve avoir en possession du foin et du grain en quantité suffisante pour les deux tiers d'une année, ce qui augmente la somme portée à son crédit pour l'année prochaine. Nous félicitons la Société de son état prospère et pour la bonne et sage administration de ses affaires et son avancement.

St. Louis de Gonzague le 13 Décembre 1871.

JEAN BTE. SCOTT

Auditeur.

J. SYMONS, PR.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE.

Messieurs,

Conformément à la 73e. Section de l'acte concernant le département de l'Agriculture et des Travaux Publics de la Province de Québec, Cap XV, passée dans le 33e. année du règne de Sa Majesté la Reine Victoria. J'ai l'honneur de vous soumettre les états des Recettes et des Dépenses, la liste des membres, les prix offerts et payés, le nom des Compétiteurs, et tout ce qui a trait aux opérations de la Société pour l'année 1871.

A la dernière assemblée annuelle la Société était redevable de la somme de \$700.00, avec les intérêts accrus jusqu'alors sur celle de \$1,400.00 et accroître sur celle de \$700.00, balance restée dûe sur un billet que les Directeurs avaient souscrit en faveur de M. Papineau pour opérer la dernière importation. Cette balance, au montant de \$806.48 en capital et intérêt a été payée comme vous l'avez vu avec un surplus en mains de \$258. portée au crédit de la Société pour l'année prochaine. Ces deux sommes ajoutées à ce que la Société a en possession pour l'entretien de son stock pour l'année prochaine, se trouve avoir réalisé cette année au delà de \$13,000.00 preuve satisfaisante que la position financière de la Société est en état de prospérité et que rien n'est négligé par l'administration de ses affaires.

Tout en ne chargeant moins qu'aucune autre Compagnie ou association agricole pour les saillies des Etalons on a réalisé durant la dernière saison avec ces derniers la somme de \$1,991.00. Je dois ajouter sans crainte d'être contredit que le nombre des

membres se maintient le même et augmente annuellement à cause des avantages que la Société donne ou plutôt offre à ses souscripteurs par son stock.

Conformément aussi à la 76e. Section du même chap., le Bureau de Direction a expédié en Janvier dernier au Bureau du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec son programme d'opération pour l'année, fixant le nombre, le montant des prix pour les concours auxquels un grand nombre de souscripteurs ont pris part.

En Mars dernier, le Président du Conseil adressa au Secrétaire de votre Société une Circulaire priant les directeurs de vouloir venir en aide aux malheureux Français tombés sous la Puissance de leurs ennemis et de dire quelle somme il plairait à votre Bureau de prendre à cet effet sur l'octroi de cette Société. Après délibération et d'un autre côté considérant que le désir d'un Supérieur est une volonté, vos Directeurs, en obéissance à cette Circulaire, autorisèrent le Secrétaire à permettre au dit Conseil de prendre sur l'octroi la somme de cent piastres et de l'envoyer au Président des Comices de l'arrondissement de Metz. On ignore ce qui en a été fait, malgré que mon impression est que cette somme n'a pas encore été expédiée.

Inutile, Messieurs, de vous parler des réparations qui ont été faites aux dépendances de la Société et sur le terrain des expositions, vous les avez vues, et vous avez pu juger qu'elles étaient nécessitées pour la conservation des bâtisses.

M. Browning avait offert deux charries en fer pour le dernier parti de labour qui a eu lieu sur sa propriété à Beauharnois le 31 Octobre dernier. Mais comme le programme des opérations de l'année avait été approuvé par le dit Conseil, les Directeurs prièrent ce Monsieur d'accepter leurs plus sincères remerciements pour cette année.

On a jugé à propos de discontinuer l'usage de retenir 50 centins sur les prix des compétiteurs pour payer leur diner à celui que donnait la Société après l'exposition d'automne, la chose semblait être une imposition. Soyez assurés qu'une autre années des mesures seront prises pour le retrancher complètement. Des moyens furent pris pour envoyer les étalons à l'exposition Provinciale de Québec, mais comme le Comté n'a pu les faire assurer contre les risques et les dangers qu'on devait courir, on décida de ne point y aller, se rappelant la perte que la Société a déjà soufferte en pareille occasion. Le 26 Juillet a été adoptée une résolution offrant \$40.00 à un membre dans chacune des paroisses du Comté qui voudrait acheter un taureau de race pure, à la condition que le propriétaire fasse servir les vaches des membres moyennant

une charge de \$10.00 pour le service de chaque vache. Les Directeurs ont adopté cette mesure dans le but d'éviter des dépenses, tout en encourageant l'amélioration de l'espèce bovine dans le Comté. Comme vous le savez la Société a déjà fait des dépenses à cette fin, et n'ayant obtenu qu'un demi succès elle a cru devoir essayer ce moyen; une seule paroisse a répondu à cet appel, mais j'ose espérer que les autres profiteront bientôt de cet avantage.

A la même assemblée, le Secrétaire et le Président furent autorisés à s'aboucher avec les autres Sociétés du District dans le but d'avoir une exposition de tout le District, l'automne prochain et d'approprier à cet objet une somme de \$300.00 pourvu que les autres Sociétés en appropriassent autant.

Le résultat de l'assemblée n'est point encore connu, mais il n'y a aucun doute que ce concours devra exciter parmi les éleveurs du District une légitime ambition, d'améliorer les races bovine, porcine et ovine.

Jugeant qu'il y avait moins de danger d'envoyer les étalons au Concours du Comté de Franklin, dans l'Etat de New-York, qu'à l'exposition Provinciale, les Directeurs décidèrent d'aller à ce concours, non dans le but de concourir mais dans l'intention de faire connaître à l'étranger, les sacrifices et les efforts de la Société pour l'amélioration de l'espèce chevaline et d'amener des acheteurs dans le Comté. On a obtenu le but qu'on se proposait, à en juger par l'accueil que ses délégués ont eu de cette association agricole.

Avant de terminer ces observations, je crois devoir attirer de nouveau votre attention sur ce que je disais dans mon dernier rapport, que toute somme de deniers doit être versée annuellement entre les mains du Secrétaire-Trésorier avant le premier Décembre. Pour aucune raison vous n'avez droit à un répit, aucune personne Directeur ne peut donner de délai. Sous ces considérations les Rapports ci-dessus son soumis à l'approbation de l'Assemblée.

E. H. BISSON, SEC TRÉSORIER.

Projet d'une Exposition agricole industrielle pour le District de Beauharnois.

Une assemblée de délégués des Comtés de Huntingdon, Châteauguay et Beauharnois a eu lieu au village de Durham, samedi le seize Décembre, afin de prendre en considération l'opportunité d'avoir une Exposition agricole et industrielle dans le District de Beauharnois en l'année (1872.) Les Messieurs suivants étaient présents Daniel Brims, Andrea Oliver, William Edward Richard Sweet et

C. McDermot pour le Comté de Huntingdon. William Keese, James Easden, Antoine Hébert pour le comté de Châteauguay, et John Symons, Ecr., Louis Julien et E. H. Bisson, Ecr., N. P., pour le Comté de Beauharnois.

Sur motion de M. Symons, secondé par M. Oliver, M. Brims fut prié d'agir comme Président et M. Bisson comme Secrétaire.

Après une longue discussion et un examen des diverses clauses de l'Acte concernant le Département de l'Agriculture et des travaux publics, qui pourvoit à la formation des Sociétés Agricoles de District :

Il fut proposé par M. Oliver, secondé par M. Keese, que cette assemblée est d'opinion qu'en conséquence de certaines conditions imposées sur telles sociétés il n'est pas opportun pour le présent de former une association Agricole du District sous cet acte ; mais qu'avec l'approbation des membres des différentes sociétés de Comté, une Exhibition Agricole et Industrielle soit tenue dans le District l'année prochaine, et afin d'y parvenir qu'une Association Agricole Indépendante soit formée, devant être composée des cultivateurs et autres du District de Beauharnois.

Il fut proposé par M. Symons, secondé par M. Edwards, que l'Exhibition projetée ait lieu à St. Louis de Gonzague sur les terrains de la Société agricole du comté de Beauharnois, Il fut proposé en amendement par M. Oliver, secondé par M. Sweet, que l'Exhibition projetée ait lieu à Huntingdon, sur les terrains de la Société agricole No. 1 du comté de Huntingdon. Il fut proposé un amendement à l'amendement ci-dessus par M. Keese, secondé par M. Easden, que l'Exhibition de District projetée soit tenue à Durham dans le comté de Châteauguay. Sur division, ces deux amendements furent rejetés par une majorité de 8 contre 3 et la motion principale fut adoptée par 7 contre 4.

En conséquence du désir exprimé par l'assemblée, que l'Exhibition soit tenue dans un lieu aussi central que possible pour la facilité des Exposants, la question fut de nouveau discutée.

Il fut convenu que comme l'association aurait à dépendre près qu'à un certain point du montant réalisé par l'entrée des Visiteurs à l'Exhibition il était absolument nécessaire de se procurer un terrain bien entouré, le défaut à Durham d'avoir un tel terrain l'empêche pour ce moment d'être choisi pour le lieu de l'Exhibition, mais il fut résolu que pour vu que la paroisse St. Malachie fournisse tout ce que la dite Association jugerait à propos pour l'entourage d'un terrain, etc., etc., etc.

L'Exhibition projetée, aura lieu à Durham mais dans l'événement qu'il ferait défaut alors la dite Exhibition devra avoir lieu à St. Louis de Gon-

zague sur le terrain de la société agricole du comté de Beauharnois.

Il fut unanimement résolu que J. M. Browning, Ecuier, Membre du conseil d'Agriculture soit prié d'agir comme Président de la dite association agricole et E. H. Bisson, Ecr., fut unanimement élu Secrétaire-Trésorier.

Le secrétaire-trésorier reçut instruction de publier les procédés de cette assemblée dans le Gleaner et le Courrier de Beauharnois.

Un vote de remerciements fut proposé ensuite au Président sur motion de M. Edwards, secondé par M. Keese, l'assemblée est ajournée au 13 Janvier prochain à l'Hôtel Cairns et Durham à 100 M.

Par ordre,

E. H. Bisson,
Secrétaire.

Un nommé Pierre Généreux, se trouvant actuellement dans un misérable état mental, dans cette province, et personne ici ne lui connaissant de parents ni le lieu de leur résidence, on demande à ce sujet des informations. Il est venu à Shédiac en mai 1868, arrivant de la Californie où il avait séjourné 17 à 18 ans. On croit qu'il vient de la rive nord du St. Laurent, dans les environs de Joliette, ou de Berthier, ou des Trois-Rivières. Il peut avoir de 36 à 40 ans. Il possède quelque bien. Toute information pouvant tendre à la découverte de ses parents sera reçue avec reconnaissance au bureau du "Moniteur Acadien," à Shédiac, N. B.

Les journaux de Montréal, des Trois-Rivières, de Joliette et de Sorel sont priés de reproduire.

MAXIME.

Oisiveté.

L'Oisiveté est la rouille de l'âme.— Une vie oisive est une mort anticipée.—L'oisiveté ouvre la porte à la misère et au vice.—Comptez le temps que vous passez dans l'oisiveté, et calculez l'impôt que vous faites peser sur vous.—L'Oisiveté mine le corps et l'esprit ; elle use beaucoup plus que le travail.

COIN DU FEU.

Anecdotes.

Des farceurs arrêterent un jour à une auberge. Lorsqu'ils eurent bien bamboché, un de la bande appela l'hôtesse "Angélique, lui dit-il, je vais vous donner une leçon d'astrologie ; avez-vous entendu parler de la grande année Platonique, où tout

devra retourner à sa condition première ? Sachez donc que, dans seize mille ans nous serons de nouveau ici, au même jour et à la même heure. Voulez-vous nous faire crédit jusqu'à ce temps là ?" Mais, l'hôtesse avait sa réponse toute prête. "Je le veux bien, dit-elle, mais il y a justement seize mille ans vous étiez ici au même jour et à la même heure, et vous êtes parti sans me payer ; payez le vieux compte et je vous ferai crédit pour le nouveau."

Comparaison de choix.—On demandait, il y a quelques jours, à une négresse, pourquoi elle ne portait jamais de blanc, vu que les femmes de couleur aiment généralement à se parer d'habillements blancs." Parce que, dit-elle, "je trouve qu'un nègre habillé en blanc à l'air d'une mouche dans un vaisseau de lait."

Dernièrement, un Ministre Méthodiste prêchait dans une église de l'Iowa : dans le cours de son sermon il dit aux femmes et filles de sa congrégation, que pour mortifier et affliger satan il leur conseillait de donner le dimanche suivant leurs bijoux à l'église. Ce sermon eut pour résultat une vieille montre galvanisée, et trois joncs de cuivre. "C'est un set de mesquins pêcheurs" dit notre Ministre.

Marché de St. Hyacinthe.

Farine en quart.—Superfine Extra \$7.75; Sup. No. 1, 6.50; do No. 2, 5.75 à 6.00; Recoupe (gru) 1.30 à 1.40; Son 100 lbs 1.10 à 1.2; Farine de blé par 100 lbs, 3.01 à 3.25; Avoine do 4.00 à 5.00; Blé-d'inde do 2.50 à 2.75; Sarrasin 2.75 à 3.00; Grain. Blé par minot 1.50 à 1.60; Pois 90c; Orge 40 à 50c; Sarrasin 50c; Blé-d'inde 80 à 90c; Lin 1.25; Avoine 32 lbs, 30 à 32c. Bœuf No. 1, par 100 lbs, 8.00 à 9.00; do no. 2, 7.00 à 8.00; do no. 3, 6.00 à 7.00; do la 8 à 10c; Veau do 6 à 8c; Mouton do 5 à 6c; Agneau quartier 60 à 65; Lard frais, 100 lbs, 6.00 à 7.00; do la 8 à 7c; do salé 100 lbs, 8.00 à 9.00; do la 8 à 9c. Volailles, Dindes par couple 1.50 à 2.00; Oies do 1.25 à 1.40; Canards do 60c; Poules do 50c; Poullets do 4 c; Pigeons do 18c. Gibier, Perdrix couple 50 à 60c; Lièvres do 15c. Poisson, Morue sèche la 5c; do fraîches do 5c; Saumon 10c; Truites do 8c. Légumes, Patates minot, 50c; Oignons do 1.00 Panets 50c; Carottes do 50c; Betteraves do 50c; Navets do 50c; Choux de Siam do 5 c; Choux pomme 10 à 12c; Céleri pied 15 à 18c. Beurre frais la 20c; do salé 15c. Fruits, Pommes quart 3.50 à 4.00; Œufs la doz. 18c; Sucre d'érable la 10c; Miel do 10c; Sa'doux do 18c; Suif do 10c; Laine 40c. Bois, Erable par corde 5.00; Merisier do 4.00; Hêtre 4.75; Bois franc mêlé 3.50; Do moux 3.00; Epinette rouge 3.25. Peau de bœuf la 8c; Veau do 10c; Mouton avec la laine pièce 1.00. Fourrage, mil 9.00; Trèfle 8.00; Paille d'avoine 1.00; Do de blé 1.00.

Marché de Beauharnois.

Farine de blé 100 lbs \$2.85; Sarrasin 2.00. Grains, Blé minot 86c; Pois do 55c; Sarrasin do 45c; Blé-d'inde do 85c; Avoine 32 lbs, 37c. Viandes.—Bœuf, No. 1, 100 lbs 5.50 à 6.00; do No. 2, 5.00; do la 10c; Lard frais 100 lbs 5.50 à 6.00; do la 10c; do salé 100 lbs 6.00. Volailles, Dindes couple 1.90 à 2.00; Oies do 1.00 à 1.20; Livres 12c Légumes, Patates minot 27c; Oignons do 80c; Céleri pied 6c; Laiterie, Beurre frais la 17c; do salé 20c; Fromage do 15c. Œufs, la doz. 20c. Bois, Erable par corde 5.00; Merisier do 4.50; Hêtre 4.00. Fourrages, mil 9.00; Trèfle 7.50; Paille d'avoine 3.00; Do de blé 2.50.

A VENDRE.

Mr. JOSEPH LAFRAMBOISE de la Paroisse de St. Timothé, offre en vente, un jeune étalon de 2½ ans CLYDE CANADIEN, sous poil rouge, de 5 pieds et 4 pouces de hauteur, pesant 1250 livres. St. Timothé, 19 Janvier 1872.—27 tip

IRON IN THE BLOOD.



The PERUVIAN SYRUP makes the weak strong, and expels disease by supplying the blood with NATURE'S OWN VITALIZING AGENT—IRON.
Caution.—Be sure you get Peruvian Syrup. Pamphlets free. J. P. DINSMORE, Proprietor, No. 36 Dey St., New York. Sold by Druggists generally.

SIROP PERUVIEN.—Tonique de fer pour la Dyspésie, Débilité, Hydrophisie, Humeurs, -- Fer dans le Sang.

AVERTISSEMENT.—Le Sirop véritable porte son nom "PERUVIAN SYRUP" (non pas "Peruvian Bark") soufflé dans la bouteille. On envoie gratis un pamphlet de 32 pages. J. P. DINSMORE, Propriétaire, 38, Dey Street, New-York. En vente dans toutes les pharmacies. 15 Juillet 1871.—6 a



BEAUME DE CERISIER SAUVAGE DE WISTAR pour la Toux, le Rhume, Influenza et Consomption.

Ce célèbre remède ne guérit pas seulement la toux en laissant exister la cause, comme font la plupart des autres préparations, mais il relâche et nettoie les poumons et diminue l'irritation déterminant par là la cause de la maladie. SETH W. FOWLE & FILS, Propriétaires, Boston. En vente chez tous les pharmaciens et marchands de médecines. 15 Juillet 1871.—6 a

MARQUES A MOUTONS PATENTEES DE DANA.

CEs MARQUES SONT A MEILLEUR MARCHE et celles qui durent le plus, celles qui donnent le moins de trouble et les plus complètes qui aient été inventées. Les meilleurs éleveurs aux Etats-Unis et en Canada en font usage et les recommandent hautement. Parmi ceux-ci se trouvent G. B. Loring, Salem, Mas., John S. Ross, Hennessee, Hill., Professeur A. Mills, du Collège Agricole de l'Etat du Michigan, l'Hon. George Brown, Toronto, Ont., John Snell, Edmonton, Ont. Sur chaque marque on fond le nom du propriétaire et le numéro du mouton. Elles seront envoyées gratuitement par la malle ou l'express, POUR QUATRE CENTS seulement chaque, et dureront VINT ANS. Chaque ordre devra être accompagné de l'argent.

ARCHIBALD YOUNG, Jr., Sarnia-Ont.

Des ordres envoyés au Bureau de la "Semaine Agricole" pour toute quantité désirable seront remplis aux prix ci-dessus aussi promptement que les marques pourront être faites. Sarnia, Ont., 2^e Décembre 1871.—24

Departement des Douanes.

OTTAWA, 91 Janvier 1872. L'escompte autorisé sur les Envois Américains jusqu'à avis contraire, est de 8 par cent. R. S. M. BUCHETTE, Commissaire Douanes.

Cie du Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada.

SERVICE AMELIORÉ DES TRAINS

1871 CHANCEMENT D'HIVER 1872.

AUGMENTATION DE VITESSE.

Nouveaux Chars pour tous les Trains Express

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit :—

ALLANT A L'OUEST.

Express de Jour pour Ogdensburgh, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago, et tous les points de l'Ouest à... 8.00 A.M.
 Express de Nuit do do do do 8.00 P.M.
 Train d'accommodement pour Brockville, et les stations intermédiaires... 4.00 P.M.
 Train Mêlé pour Kingston... 6.00 A.M.
 Trains pour Lachine à 7.00 A.M., 9.00 A.M., 12.00, [Midi] 3.00 P.M., 5.00 P.M. Le train de 3.00 P.M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Train d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires. 7.00 A.M.
 Express pour Boston via Vermont Central... 9.00 A.M.
 Express pour New-York et Boston via Vermont Central à... 3.36 P.M.
 Train de la Malle pour St. Jean et Rouse's Point, en connexion avec les Trains de Stanstead, Shefford et Chambly et en Jonction avec les chemins de Fer des Cantons du Sud-Est, et avec les Steamers du Lac Champlain... 3.00 P.M.
 Train de la Malle pour Island Pond, et les stations intermédiaires... 2.00 P.M.
 Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham, Portland, Boston, et les Provinces d'en Bas, arrêtant entre Montréal et Island Pond, à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond, Sherbrooke, Lennoxville, Compton, Coaticook et Norton Mills, seulement à... 10.30 P.M.

Il y aura des Chars Dortoirs Palais Pullman à tous les trains directs de jour et de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des Trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des Stations aux heures nommées.

Le steamers "CARLOTTA" ou "CHASE" laisseront Portland pour Halifax, N. E. tous les Samedis après-midi, à 4.00 heures p.m. Le confort est excellent pour les passagers et le fret.

La Compagnie Internationale des Steamers, faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand-Tronc, laisse Portland tous les Mercredi et Vendredi à 6.00 heures p.m., pour St. Jean, N. B., &c., &c.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Grande Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant, Montréal, 1^{er} Novembre 1871.—a k

VINAIGRE Comment on le fait avec du Cidre, du Vin ou Sorghum en 10 heures sans faire usage de drogues. Pour les circulaires, s'adresser à F. J. SAGE, Manufacturier de Vinaigre. Cromwell, Ct. 27 Octobre 1871.—15 tm

\$150,000.00.

GRAND CONCERT AVEC PRIX

EN AIDE DE

L'HOPITAL DE LA MERCE A OMAHA.

Sous les auspices des Sœurs de la Charité, le 30 Janvier, 1872, dans REDICK'S OPERA HOUSE, OMAHA, \$150,000.00 en Prix au Comptant. Le plus haut prix \$50,000 en Or. Billets, \$3 chaque ou deux pour \$5.

Les journaux d'Omaha envoyés gratuitement, AGENTS DEMANDES. Pour les particularités s'adresser à

PATTEE & GARDINER,

AGENTS DES AFFAIRES. OMAHA, NEB.

1^{er} Décembre 1871.—20 tmk

LIBRAIRIE MUSICALE

DE PETERS

Composée de Quinze Volumes de Morceaux choisis pour Piano.

COLLECTION VOCALE

SHINING LIGHTS—Un magnifique choix de Musique Sacrée.
 HEARTH AND HOME, FIRESIDE, ECHOES, AND SWEET SOUNDS—Trois Volumes de Chants faciles de Webster, Persley, &c.
 FEUILLE D'OR—Volumes I et II. Deux Volumes avec tous les Chants de Will, S. Hay
 PRICELESS GEMS—Splendide collection de Ballades par Wallace, Thomas Keller, &c., &c.

Collection Instrumentale

FAIRLY FINGERS MAGIC CIRCLE AND YOUNG PIANIST—Trois volumes de Morceaux faciles pour les commençants.
 PEARL DROPS AND MUSICAL RECREATIONS—Musique de Danse. Deux collections sans difficultés.
 PLEASANTS MEMOIRS—Une collection de morceaux choisis de Wyman, Mack, Dressier &c.
 GOLDEN CHIMES—Une collection de musique brillante de Charles Kinkel.
 BRILLIANTS GEMS—Une collection de morceaux de Vilbré, Allard, Pachet, Kinkel, &c.

Prix, \$2.50 le volume élégamment relié en toile et doré sur tranche. \$2 reliure simple. 1.75 broché.

S'adresser à

J. L. PETERS,

399, Broadway, New-York

Nous appelons particulièrement l'attention sur notre collection "THE OPERA AT HOME," qui renferme une magnifique collection de plus de cent magnifiques Chants d'Opéra. Prix: \$5 reliure toile et doré sur tranche. Prix du commerce \$1.
 27 Octobre 1871.—22f

LA SEMAINE AGRICOLE

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

DUVERNAY, FRÈRES N. 16, RUE ST. VINCENT MONTRÉAL.

50 cents par ann épayable d'avance

AVIS A CEUX QUI SOUFFRENT

Le Remède du Père Bruno

EST Un Anti-Douleur Universel.



En vente chez tous les Pharmaciens, et chez les propriétaires PICAULT & FILS, Pharmaciens-Chimistes,

75, Rue Notre-Dame, coin de la Rue Bonsecours 1^{er} Juin 1187.—ak